

REMARQUES SUR LE *MEMORIAL*

Les témoins du texte

EN ce moment où nous venons de célébrer le troisième centenaire du *Mémorial*, l'attention se porte à nouveau sur ce document illustre et qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Il semble intéressant de préciser quels sont les témoins qui nous ont transmis ce texte et de déterminer, dans la mesure du possible, quels renseignements on peut tirer de leur examen attentif. Pour les détails matériels mentionnés dans cette brève étude, le lecteur peut se reporter à une bonne reproduction phototypique, ainsi qu'aux éditions Tourneur et Lafuma.

1° *L'original sur papier*. (B.N. Mss. F. Fr. 9202, f° D.) C'est le seul texte de la main de Pascal que nous possédions encore. On admet couramment qu'il s'agit des notes mêmes prises dans la nuit du 23 au 24 novembre 1654, mais ce n'est peut-être pas très sûr. On voudrait en voir la preuve dans le fait que les mots « jusques environ minuit et demi » auraient été ajoutés après coup, mais cela paraît peu probable : le graphisme se suit parfaitement et le fait que Pascal ait commencé sa ligne à l'extrême gauche de son papier montre qu'il se préparait à écrire une ligne longue.

Nous trouvons là une première rédaction écrite, semble-t-il, d'un seul jet, et retravaillée par la suite, comme l'attestent les ratures. Ce premier texte se termine par un &c. qui est

malheureusement omis dans la plupart des éditions et qui n'en est pas moins très significatif : il indique que, dans les vues de l'auteur, le texte est inachevé, qu'il y a une suite que Pascal n'a pas cru nécessaire de noter sur son document. Ce serait assez surprenant si nous avions là une notation improvisée sur le moment même; cela se comprend beaucoup mieux si nous avons affaire à la mise au net d'un texte qui déjà préexistait dans la pensée de Pascal, ou même pour lequel il avait jeté sur le papier quelques notes qu'il avait sous les yeux, et dont il lui semblait inutile de recopier la fin. De toutes manières, il se peut fort que cette première rédaction soit postérieure à la nuit du 23 novembre.

Nous sommes d'ailleurs conduits à le penser en constatant le caractère élaboré du texte. On a remarqué depuis longtemps la précision des citations bibliques, faites, excepté une, d'après une ancienne traduction française (la Bible dite de Louvain), précision qui laisse supposer que Pascal s'est astreint à les copier littéralement; il a même corrigé par une rature une faute qui semble s'expliquer par une distraction de copiste : « connu comme » a été écrit d'abord pour « connu mais ». Or, le mot « comme » revient plusieurs fois dans le texte que Pascal devait avoir devant lui. Pascal a barré d'abord même le mot « connu » et l'a récrit en surcharge en reprenant son relevé. La correction a été faite, évidemment, au moment même où Pascal transcrivait sa citation.

L'étude des autres ratures est non moins significative. Il y a d'abord deux menues corrections stylistiques qui semblent avoir été faites soit sur-le-champ, soit au cours d'une relecture immédiate : « et scavans » est surchargé en « et *des* scavans » qui semble grammaticalement plus correct; un peu plus bas, « par l'Évangile » est remplacé par « *dans* l'Évangile » pour éviter la répétition du mot « par ». Ces améliorations témoignent d'un souci formel qui serait assez surprenant dans le cas d'une notation extatique.

Dans cette première rédaction, un passage ultérieurement

modifié se présentait d'abord ainsi, comme en témoigne l'écartement des lignes :

« non des Philosophes et des scavans
Dieu de Jesus Christ
Deum meum et Deum vestrum »

Pascal a barré la seconde ligne et l'a remplacée par

« Certitude Certitude Sentiment Joye (paix) »

le dernier mot, d'une écriture un peu différente et sans majuscule, semblant ajouté après coup en fin de ligne. Puis, au-dessous de sa rature, il a rétabli la première version : « Dieu de Jesus Christ. »

Il est impossible de dire si ces corrections sont de beaucoup postérieures au texte primitif, ni si elles ont été faites en même temps, ni à quel moment a été ajouté le mot « paix ». Le fait que la ligne additionnelle commençant par « Certitude » soit d'une écriture plus pâle, comme d'ailleurs le &c. final, ne permet aucune conclusion, car ce phénomène provient souvent du fait que l'encre a été séchée encore fraîche avec du sable ou du papier brouillard. Mais, quelle qu'en soit la date, elles traduisent chez Pascal une curieuse indécision à l'égard de son texte, dont ces hésitations successives sont le témoin.

La fin du document présente une surcharge certainement plus tardive, puisqu'elle se retrouve identique sur le parchemin, et sur laquelle nous reviendrons. Les mots « Je l'ay fuy renoncé crucifié » sont ajoutés au-dessus d'un des longs traits de plume qui sillonnent le texte. Le sens exact de ces traits est malaisé à préciser. Il n'est guère possible d'y voir une simple séparation. L'hypothèse la plus vraisemblable est de les rapprocher du &c. final et de les considérer comme l'indication d'un développement que Pascal renonce à transcrire : nous verrons que cette interprétation est d'ailleurs renforcée par l'examen de la copie Périer du parchemin. Nous sommes ainsi confirmés dans l'idée que le *Mémorial* est une sorte de résumé, mais sans que nous puissions savoir si Pascal se référait à un

texte purement intérieur, ou à des notes déjà existantes. De toutes manières, ce résumé primitif a déjà subi une première élaboration dans sa forme comme dans sa matière.

2° *La copie Périer*. (B.N. Mss. F. Fr. 9202, f° E.) Nous sommes renseignés sur la nature exacte de cette copie par un certificat d'authentification que Louis Périer y a inscrit dans la marge même. Cette copie a été prise sur le parchemin trouvé sous la doublure du pourpoint de Pascal, et qui enveloppait l'original en papier. Ce parchemin a disparu dans des circonstances qui nous sont inconnues, et il est vraisemblable, mais non certain, que cette disparition est antérieure à 1711, date du dépôt à Saint-Germain-des-Prés des papiers de Pascal; de toutes façons, Marguerite Périer, en 1732, paraissait ne plus savoir ce que ce parchemin était devenu, puisqu'elle ne pouvait le communiquer au P. Guerrier. D'après l'attestation de Louis Périer, il s'agit de ce qu'on appelle une copie « figurée », c'est-à-dire qu'elle reproduit matériellement l'original d'aussi près que possible, dans son orthographe comme dans les détails de sa disposition et de sa présentation. Nous n'avons aucun moyen de contrôler l'affirmation de Louis Périer, mais rien ne semble y contredire, et nous pouvons considérer cette copie comme un reflet relativement fidèle du parchemin perdu.

Cette copie est de la main de Louis Périer lui-même. L'écriture en est très appliquée, mais fort reconnaissable et nullement déguisée : le copiste n'a donc en aucune manière cherché à reproduire l'écriture si caractéristique de Pascal; nous savons pourtant par les notes du manuscrit Guerrier que l'original était calligraphié en « caractères remarquables ». A-t-on exactement respecté l'orthographe? C'est probable, sans que nous puissions en être sûrs, — au reste, l'orthographe de Pascal lui-même ne semble pas toujours constante. On remarque cependant, sur cette copie, trois différences notables avec l'original-papier : « Crysogone » pour « Chrysogone », « fui » pour « fuy », « Renontiation » pour « Renonciation », mais cela n'a pas grande portée sans doute. Rien ne nous autorise à suspecter

l'exactitude du texte, ni de sa disposition. A quelle date fut exécutée cette copie? C'est malaisé à déterminer. Elle est visiblement assez antérieure à l'attestation de Louis Périer, laquelle doit être, comme les autres qu'il a données, du 25 septembre 1711. D'après certains propos tenus par Marguerite Périer au P. Guerrier, on a voulu dater cette copie des alentours de 1690 : Marguerite Périer dit, en effet, que les dernières lignes du parchemin n'auraient pu être déchiffrées qu'une trentaine d'années après la mort de Pascal. Mais les propos en question ne concernent que la copie du Carme, dont nous allons parler, et ne préjugent rien quant à la copie Périer. Cependant, cette dernière doit être postérieure à la copie du Carme, car, si elle avait existé à cette date, elle lui eût sans doute été communiquée pour permettre un déchiffrement plus facile, et il est possible qu'elle soit notablement plus tardive. La prise de cette copie pourrait s'expliquer par le fait que les Périer, donnant le parchemin, à titre de souvenir, à quelqu'un de leur entourage, aient voulu en garder le texte. La similitude des filigranes prouve qu'au même moment Louis Périer a pris la précaution de coller sur une feuille de renfort l'original-papier, devenu fragile.

On admet que le papier doit être antérieur au parchemin, et c'est vraisemblable, l'usure du papier montrant qu'il a été assez longtemps porté seul dans une poche. Il est donc normal de considérer le texte-parchemin comme une copie du texte-papier. Pourtant, cette copie correspond en même temps à une nouvelle élaboration du texte primitif, avec lequel elle présente quelques différences notables. Le mot « Romain » est ajouté au début, ainsi qu'un &c. après « autres », cependant que plusieurs mots sont écrits en abrégé. Pascal ne reprend pas le « des » qu'il avait surchargé au-dessus de « et scavans », — mais c'est probablement un simple oubli. La ligne additionnelle est transcrite sous une forme sensiblement différente :

« Certitude joye certitude sentiment veue »

et le mot « veue » y fait apparaître un élément entièrement nouveau. La conjonction « et » est introduite avant « pleurs de joye », ce qui semble affaiblir un peu la formule : l'abréviation « J.-C. » après « celui que tu as envoyé » est supprimée, probablement comme superflue. Trois références bibliques sont données, les deux dernières incomplètement, — et l'on peut se demander pourquoi Pascal n'a point indiqué les références des autres textes scripturaires; il est probable qu'il a noté celles-ci de mémoire et n'a pas pris la peine de rechercher les autres. On voit qu'il ne s'est aucunement astreint à respecter avec exactitude le texte du papier. De même, il ne reproduit que de loin la disposition des lignes, qui nous semble si évocatrice dans l'original; il renonce, par exemple, au splendide isolement des mots « grandeur de l'âme humaine » : peut-être n'y attachait-il pas le même sens que ses commentateurs. Les traits sont plus nombreux et tracés avec un visible souci de disposition calligraphique. Cependant, ils gardent leur sens d'abréviation, de résumé. La preuve en est que, après « dereliquerunt me fontem », les mots « aquae vivae » sont remplacés par un trait, ce qui rend la citation peu intelligible.

Pascal n'a point dû considérer comme définitif ce texte amélioré. Nous y remarquons, en effet, deux additions évidentes. Le mot « joye » a été ajouté en haut et à droite du mot « veue », sans que, sur la copie, nous puissions discerner la raison de cette surcharge à cette place. D'autre part, les mots « je l'ai fui renoncé crucifié » sont ajoutés au-dessus d'un des traits, pour développer et amplifier le mot « séparé » qui les précède. Pascal devait tenir beaucoup à cette addition, puisqu'il a pris soin de la reporter sur le papier d'une manière exactement analogue. Il est naturellement impossible de déterminer à quel moment a pu être faite cette correction.

Les trois dernières lignes de la copie Périer posent un problème assez ardu. Elles sont rigoureusement propres au parchemin et ne figurent point sur le papier, dont elles explicitent le &c. final. Une note marginale de Louis Périer indique

que seuls certains mots des deux premières ont pu être déchiffrés avec certitude sur le parchemin. Lesquels? Il ne l'indique pas, et c'est grand dommage, car il eût été précieux de le savoir. De toutes manières, nous devons donc admettre que le passage « Soumission totale à J.C. et à mon directeur éternellement. en joye pour un jour d'exercice sur la terre » constitue une restitution, due, sans doute, à Louis Périer, et garde de ce chef un certain caractère conjectural.

La note marginale de Louis Périer, dont la portée est encore précisée par deux traits pointillés, marque bien que la difficulté de lecture se limite à ces deux lignes. Il est donc assez peu probable qu'il s'agisse d'un effacement par usure, qui eût certainement affecté d'autres endroits du parchemin. D'après les renseignements fournis par Marguerite Périer au P. Guerrier, ces deux lignes étaient « fort barbouillées dans l'original et presque effacées », ce qui suggère l'hypothèse fort plausible d'une mouillure qui aurait gâté le bas du parchemin. Or, il faut remarquer que la toute dernière ligne est mise nettement par Louis Périer en dehors du problème et présentée comme d'une lecture assurée. Il n'est guère possible qu'elle n'ait point été atteinte par la mouillure, si elle eût existé au moment de l'accident. La meilleure explication consiste donc à penser que la clause

« *non obliviscar sermones tuos. Amen.* »

a été ajoutée longtemps après, au cours d'une relecture, et qu'elle constitue une ultime modification du *Mémorial*. Quant aux croix rayonnantes, — simple fantaisie calligraphique —, on leur a, je pense, accordé trop souvent une importance excessive.

3° *La copie Guerrier*. (B.N. Mss. F. Fr. 13913, p. 213.) Cette copie fut exécutée en 1732 par le P. Pierre Guerrier. Le P. Guerrier travaillait à Clermont et n'a pas vu le recueil original; il a transcrit des documents fournis par Marguerite Périer, et paraît les avoir reproduit avec une grande précision.

Pour le *Mémorial*, il a eu entre les mains une copie faite par un Carme, ami des Périer, qui y avait joint un long commentaire, que le P. Guerrier juge banal et sans intérêt. Copie et commentaire sont malheureusement perdus. La copie du Carme est probablement la plus ancienne copie du *Mémorial* dont nous ayons la trace. Elle a été faite peu après la mort de Gilberte (1687); il ne semble guère possible de déterminer qui est le Carme. Il me paraît plus vraisemblable qu'il s'agisse d'un religieux de Clermont, où devaient se trouver les papiers de Pascal à cette date. J'avais pensé à un certain Modeste de Saint-Amable, hagiographe et spécialiste de théologie mystique, auteur d'un ouvrage sur saint Jean de la Croix (3^e édition à Clermont, en 1682), mais le P. Lelong, non sans hésitation, le croit mort vers 1684. De toutes manières, sa présence me confirme dans l'idée que la résidence des Carmes de Clermont devait être un milieu intellectuel assez actif où l'on pouvait s'intéresser au *Mémorial*.

Le Carme commentateur a eu entre les mains le papier et le parchemin, et, de toute évidence, tout en faisant quelques emprunts au parchemin, il a préféré le texte du papier, dont il a gardé toutes les leçons caractéristiques, même peu lisibles. Par exemple, il rétablit « et *des savans* », « *fontem aquae vivae* »; « Jésus-Christ », à la fin, est répété trois fois, la première prenant la place de l'abréviation J.-C. de l'original. Il est même un point où il a préféré sa lecture personnelle du papier au texte pourtant clair du parchemin : le « Il » de « Il ne se conserve » a été interprété par lui comme un D majuscule et considéré comme l'abréviation de Dieu. Pour la ligne additionnelle qui est vraiment fort peu lisible sur le papier, le Carme a dû s'aider du parchemin, ce qui l'a conduit à supposer la présence du mot « veue » après « sentiment » et avant « joye » :

« Certitude, certitude, sentiment, veue, joye, paix. »

Au parchemin, il emprunte, en outre, les trois références bibliques, sans chercher à les compléter. Les deux lignes « bar-

bouillées » de la fin du parchemin lui sont demeurées indéchiffrables, et il les a omises. En revanche, il a dû lire la finale « non obliviscar... » et il a dû la commenter, puisque, dans ce commentaire, le P. Guerrier ne signale d'autre lacune que l'absence des deux lignes précédentes. Ces deux lignes ont d'ailleurs été ajoutées ultérieurement sur la copie du Carme et commentées par Marguerite Périer, qui précise que ce complément y a été ajouté environ trente ans après la mort de Pascal. Le P. Guerrier a transcrit ces deux lignes dans sa propre copie, après s'être fait donner toutes les explications nécessaires sur leur authenticité.

4° *La copie du Recueil Périer* (collection particulière) exécutée vers 1710, peu avant le dépôt des papiers de Pascal. Un fac-similé en a été publié par M. Lafuma dans son ouvrage *Trois pensées inédites de Pascal* (Paris, 1945). Elle a été exécutée par un copiste assez médiocre, qui a travaillé sur le papier, mais en ayant sous les yeux le parchemin ou sa copie. Il a transcrit l'original-papier, mais en l'enjolivant d'énormes fautes de lecture. Il y a deux omissions considérables : les mots « et demi » manquent après « dix heures », ainsi que les mots « mais je t'ai connu ». Le copiste écrit « jusqu'environ », « l'Evang. » en abrégé, « c'est la vie éternelle ». La ligne additionnelle est reproduite d'après la leçon du parchemin, mais en y ajoutant à la fin le mot « paix », emprunté au papier. Toutes ces négligences sont assez surprenantes.

5° Le texte imprimé du *Recueil d'Utrecht* (*Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1740, p. 259). C'est le premier texte imprimé du *Mémorial*. La version suivie est celle de la copie du Carme, avec l'addition des deux lignes gâtées à la fin. Le D majuscule de la copie est transcrit par Dieu : « Dieu ne se conserve... » A signaler une erreur qui n'est peut-être qu'une faute d'impression : « réconciliation » est mis pour « renonciation ». D'après le texte qui accompagne cette publication, les traits horizontaux ont été compris comme des soulignements, et les mots placés

au-dessus, imprimés en italique. Le fait que le mot « crucifié » soit imprimé en romain constitue une particularité caractéristique, qui permet de déterminer exactement la copie qui a servi pour cette impression. Il s'agit d'un recueil conservé à la Bibliothèque Nationale, Mss. F. Fr. 12.988, p. 24 de la 2^e partie. On peut trouver la table de ce manuscrit dans l'édition des *Pensées* de M. Lafuma, t. III, p. 291. Il est improprement désigné comme « Manuscrit Guerrier »; il s'agit en réalité d'un manuscrit de la série exécutée sous la direction de Mlle de Thémericourt. La copie du *Mémorial* y est de la main de son copiste le plus habituel, et l'on trouve tout près des corrections de la main de Mlle de Thémericourt. Les traits horizontaux y sont effectivement présentés de telle manière qu'on pourrait aisément les prendre pour des soulignés. Or, le mot « crucifié » y est nettement placé en dehors des traits, ce qui explique l'emploi, dans l'imprimé, du caractère romain pour ce mot.

LOUIS COGNET.